

PLU – EMPRISES DE CONSTRUCTIONS BASSES EN BORDURE DE VOIE
Donnée DU Actualité : Données à jour

I. Définition

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Paris couvre la totalité du territoire parisien à l'exception de trois secteurs :

- Le secteur sauvegardé du Marais.
- Le secteur sauvegardé du 7^{ème} arrondissement.
- Le domaine du Sénat (article 76 de la loi « Urbanisme et Habitat » du 2 juillet 2003).

Le territoire couvert par le PLU est divisé en 4 zones : Zone Urbaine Générale (UG), Zone Urbaine de Grands Services Urbains (UGSU), Zone Urbaine Verte (UV) et Zone Naturelle et Forestière (N). Chaque zone fait l'objet d'un règlement. L'ensemble du PLU est consultable sous forme de fichiers PDF ici :

www.pluenligne.paris.fr

La PLU localise sur son document graphique au 1/2000^{ème} des « Emprises de constructions basses en bordure de voie ».



Emprise de constructions basses en bordure de voie
avec mention éventuelle "R+1" si un étage est autorisé.

La règle applicable à ces emprises est indiquée à l'article UG.11.6 du règlement de la Zone Urbaine Générale.

Cette couche contient la géométrie de toutes ces emprises.

Présence de la mention « R+1 » sur le plan : Cette information est indiquée par l'attribut R_PLUS_UN.

Liens avec les parcelles : Par construction, une emprise **appartient à une seule parcelle cadastrale** (version de janvier 2020 du parcellaire cadastral), et porte en attribut :

- Le numéro de l'arrondissement contenant la parcelle (attribut N_SQ_CA)
- L'identifiant de la section cadastrale contenant la parcelle (attribut C_SEC).
- Le numéro de la parcelle dans la section cadastrale (attribut N_PC)
- L'identifiant cadastral complet (attribut C_ASP), sous la forme 'AA-CC-NNNN', où AA est le numéro d'arrondissement sur 2 caractères, CC l'identifiant de la section cadastrale sur 2 caractères, et NNNN le numéro de la parcelle dans la section cadastrale sur 4 caractères.
- L'identifiant numérique unique de la parcelle dans la couche des parcelles cadastrales disponible sur l'OpenData de l'Atelier Parisien d'Urbanisme (<https://opendata.apur.org>) (attribut N_SQ_PC).

II. Modèle de données

Données surfaciques.

Attributs :

Nom	Libellé	Type
N_SQ_ECBBV	Identifiant unique de l'emprise de constructions basses	N
R_PLUS_UN	Présence de la mention « R+1 » sur le plan Valeurs « O » : Oui ; « N » : Non.	C
<i>Parcelle cadastrale contenant l'objet</i>		
N_SQ_CA	Arrondissement	N
C_SEC	Section cadastrale	C 2
N_PC	Numéro de la parcelle dans la section cadastrale	N
C_ASP	Identifiant cadastral complet de la parcelle	C 10
N_SQ_PC	Identifiant de la parcelle cadastrale sur l'Opendata de l'APUR. Si 0, l'objet est dans l'espace public.	N

III. Métadonnées :

Source : Ville de Paris, Direction de l'Urbanisme.

Unité : degrés décimaux.

Système de coordonnées : WGS 84

Actualité : Ces données sont conformes à la dernière version du PLU les ayant modifiées, laquelle a été approuvée par le Conseil de Paris les 4, 5, 6 et 7 juillet 2016.

Restriction d'utilisation : Les données décrites ici sont issues de la numérisation du document graphique au 1/2000^{ème} du PLU. et des plans au 1/1000^{ème} des secteurs de Maisons et Villas. Seuls ces plans, consultables en PDF sur le site de la Mairie de Paris (www.pluenligne.paris.fr) portent une information réglementaire. Les données disponibles sur l'Opendata de la Ville de Paris sont diffusées pour information, et ne constituent pas une information réglementaire.

Contact : Pour toute question relative à ces données, ou si vous constatez des erreurs, vous pouvez envoyer un e-mail à l'adresse suivante : paris-geoportail-urbanisme@paris.fr